

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le lundi 18 mars 2024 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, avec webdiffusion interactive.

Sont présents :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1
Marie-Blanche Richer, conseillère n° 2
Loren Allen, conseiller n° 3
Gilles Asselin, conseiller n° 5
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6
Formant quorum sous la présidence d'Eddy Whitcher, maire suppléant.

Est absent :

Denis Vaillancourt, maire

Est également présent :

Maike Storks, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 5. CORRESPONDANCE**
 - 6. URBANISME**
 - 6.1. Rapport du responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal
 - 6.2. Dépôt des documents en urbanisme
 - 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1. Approbation des comptes et transferts
 - 7.2. Rapport des dépenses autorisées
 - 7.3. Rapport annuel sur la gestion contractuelle
 - 7.4. Projet hôtel de ville – Séance d'information le 20 avril 2024
 - 7.5. Ressources humaines
 - 7.5.1. Directrice générale et greffière-trésorière - Démission
 - 7.5.2. Directrice générale et greffière-trésorière – Affichage de poste
 - 7.5.3. Directrice générale et greffière-trésorière par intérim – Embauche
 - 7.6. Consultante à la direction – Offre de services professionnels
 - 8. VOIRIE ET INFRASTRUCTURES**
 - 8.1. Ressources humaines - Assistant de voirie surnuméraire – Prolongation de contrat
 - 8.2. Services-Conseil en voirie et infrastructures – Offre de services professionnels
 - 8.3. Nivelage – Octroi de contrat
 - 8.4. Hôtel de ville – Rénovations essentielles - Octroi de contrat
 - 9. ENVIRONNEMENT**
 - 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1. Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie – Adoption du rapport annuel
 - 11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 12. LOISIRS ET CULTURE**
 - 13. VARIA**
 - 14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 15. LEVÉE DE LA SÉANCE**
-

1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire suppléant à 19h30.

027-0324

2.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il EST PROPOSÉ PAR : Margarita Lafontaine

APPUYÉ PAR : Marie-Blanche Richer

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une première période de questions.

028-0324

4.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin

APPUYÉ PAR : Loren Allen

ET RÉSOLU :

D'APPROUVER les versions françaises et anglaises des procès-verbaux du 9 et du 19 février 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.

CORRESPONDANCE

Une copie des correspondances reçues a été transmise aux membres du Conseil.

6.1

URBANISME

RAPPORT DU RESPONSABLE DE L'URBANISME ET INSPECTEUR MUNICIPAL

La directrice générale présente le rapport du responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal pour le mois de février 2024.

Février 2024

Nombre de permis émis: 0

Valeur des travaux: 0,00 \$

6.2
URBANISME
DÉPÔT DES DOCUMENTS EN URBANISME

La directrice générale dépose les documents en urbanisme suivants :

- Rapport de l'inspecteur municipal du mois de février 2024;
- La liste des permis et certificats actifs sur le territoire au 18 mars 2024;

029-0324
7.1
ADMINISTRATION
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin
APPUYÉ PAR : Margarita Lafontaine
ET RÉSOLU :

D'APPROUVER la liste des comptes et transferts en date du 18 mars 2024 d'un montant de 224 151,26\$ et d'autoriser la directrice générale à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2
ADMINISTRATION
RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

La directrice générale dépose le rapport des dépenses autorisées.

7.3
ADMINISTRATION
RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

La directrice générale dépose le rapport annuel sur la gestion contractuelle.

7.4
ADMINISTRATION
PROJET HÔTEL DE VILLE –SÉANCE D'INFORMATION DU 20 AVRIL 2024

La conseillère Margarita Lafontaine/le maire suppléant annonce la tenue d'une séance d'information sur le projet de l'hôtel de ville le 20 avril 2024 à la salle Buchanan au Centre Lac-Brome de 9h30 à 12h00.

7.5.1
ADMINISTRATION
**RESSOURCES HUMAINES – DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-
TRÉSORIÈRE – DÉMISSION**

Le maire suppléant informe les citoyens que Madame Maike Storks a remis sa démission du poste de directrice générale et greffière-trésorière le 29 février dernier. Elle quittera ses fonctions le 30 mars 2024. La direction générale et le conseil travaillent en étroite collaboration afin d'assurer une transition harmonieuse.

030-0324

7.5.2

ADMINISTRATION

**RESSOURCES HUMAINES – DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-
TRÉSORIÈRE – AFFICHAGE DE POSTE**

CONSIDÉRATN QUE le poste de directrice générale et de greffière trésorière sera vacant à compter du 31 mars prochain;

Il EST PROPOSÉ PAR Margarita Lafontaine
APPUYÉ PAR Marie-Blanche Richer
ET RÉSOLU :

DE PROCÉDER le plus rapidement possible à l’affichage d’un poste permanent, à temps plein, de directrice générale et greffière-trésorière / directeur général et greffier-trésorier;

DE FORMER un comité de sélection composé de trois élus pour procéder à l’évaluation des candidatures à recevoir.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

031-0324

7.5.3

ADMINISTRATION

**RESSOURCES HUMAINES – DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-
TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM – EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT QUE le poste de directrice générale et de greffière trésorière sera vacant à compter du 31 mars prochain;

CONSIDÉRANT QU’il est impératif de pourvoir le poste de directrice générale et greffière-trésorière;

CONSIDÉRANT QUE la candidate retenue possède une riche expérience à la direction générale de divers organismes municipaux;

Il EST PROPOSÉ PAR Nancy Lanteigne
APPUYÉ PAR Loren Allen
ET RÉSOLU :

DE PROCÉDER à l’embauche de Madame Monique Pépin, à compter du 8 avril 2024, à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim;

D’AUTORISER le maire ou le maire suppléant à négocier et à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

032-0324

7.6

ADMINISTRATION

CONSULTANTE À LA DIRECTION – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

Il EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Marie-Blanche Richer
ET RÉSOLU :

D’ACCEPTER l’offre de service datée du 14 mars 2024 de madame Maïke Storks pour un mandat d’assistance à la direction générale à compter du 2 avril 2024 pour la période de transition qui s’amorce;

QUE le contrat à cet effet soit signé le ou après le 2 avril 2024;

QUE madame Maïke Storks soit couverte par l'assurance responsabilité de la Municipalité;

DE FINANCER cette dépense à même le fonds général de la Municipalité (budget courant);

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant ainsi que la future directrice générale à donner toute directive et à signer tout document à cet effet, selon les besoins de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

033-0324

8.1

VOIRIE ET INFRASTRUCTURES

**RESSOURCES HUMAINES – ASSISTANT DE VOIRIE SURNUMÉRAIRE –
PROLONGATION D'EMBAUCHE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Loren Allen

APPUYÉ PAR : Nancy Lanteigne

ET RÉSOLU :

DE PROLONGER l'embauche de M. John Rhicard comme assistant de voirie surnuméraire à temps partiel jusqu'au 31 décembre 2024.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à négocier et à signer tout document à cet effet au nom de la Municipalité de Bolton-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

034-0324

8.2

VOIRIE ET INFRASTRUCTURES

**SERVICES-CONSEIL EN VOIRIE ET INFRASTRUCTURES – OFFRE DE
SERVICES PROFESSIONNELS**

IL EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin

APPUYÉ PAR Loren Allen

ET RÉSOLU :

D'ACCEPTER l'offre de service datée du 14 janvier 2024 de monsieur Martin St-Jacques de la part de Mun-Xpert pour un mandat de services-conseil en matière de voirie et d'infrastructures pour une durée de deux mois;

DE FINANCER cette dépense à même le fonds général de la Municipalité (budget courant);

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale à donner toute directive et à signer tout document à cet effet, selon les besoins de la Municipalité.

Ont voté en faveur : Margarita Lafontaine, Loren Allen, Gilles Asselin, Nancy Lanteigne

A voté contre : Marie-Blanche Richer

EN FAVEUR : 4

CONTRE : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

035-0324

8.3

**VOIRIE ET INFRASTRUCTURES
NIVELAGE – OCTROI DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire octroyer un contrat pour le nivelage de ses chemins municipaux pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QU'une demande de prix sur invitation a été effectuée auprès de trois (3) entrepreneurs effectuant du nivelage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de prix est valide pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QUE la valeur du contrat est estimée en se basant sur une moyenne de 225 heures annuellement et les taux horaires fournis pour les entrepreneurs;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

- **Excavation Stanley Mierzwinski Ltée** : 175\$/heure pour un montant total estimé à 39 375\$ avant taxes
- **Excavation L.G. Inc.** : 155\$/heure pour un montant total estimé à 34 875\$ avant taxes
- **Normand Jeanson Excavation Inc.** : 200\$/heure pour un montant total estimé à 45 000\$ avant taxes

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire conforme pour le nivelage des chemins municipaux pour l'année 2024 est Excavation L.G. inc. avec un taux horaire de 155\$/heure pour un montant total estimé de 34 875\$ avant les taxes;

Il EST PROPOSÉ PAR Marie-Blanche Richer
APPUYÉ PAR Loren Allen
ET RÉSOLU :

D'OCTROYER un contrat à l'entreprise Excavation L.G. inc. pour le nivelage des chemins municipaux pour l'année 2024 à un taux horaire de 155\$/heure pour un montant total estimé à 34 875\$ avant les taxes;

DE FINANCER cette dépense à même le fond général d'opération de la Municipalité.

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et la directrice générale à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

036-0324

8.4

**VOIRIE ET INFRASTRUCTURES
HÔTEL DE VILLE – RÉNOVATIONS ESSENTIELLES – OCTROI DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE des travaux de rénovation sont nécessaires à l'hôtel de ville afin d'optimiser la fonctionnalité de l'espace actuel;

CONSIDÉRANT QUE de tels travaux sont admissibles à être subventionnés en totalité par le programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

Il EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin
APPUYÉ PAR : Loren Allen
ET RÉSOLU :

D'ACCEPTER la soumission de la firme DEVCO Bâtitseur inc. au montant estimé de 9 700\$ avant taxes pour l'aménagement d'espaces de travail et d'un espace cuisine;

D'AUTORISER les dépenses d'électricien et de plombier afférentes;

DE FINANCER cette dépense à même toute aide financière à recevoir et/ou le fonds général de la Municipalité;

D'AUTORISER la directrice générale à donner toute directive et à signer tout document à cet effet selon les besoins de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9.
ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

**037-0324
10.1
SÉCURITÉ PUBLIQUE
SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE –
ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL**

ATTENDU QUE le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1 juillet 2016;

ATTENDU QUE chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

ATTENDU QUE pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, un fichier Excel a été élaboré. Ce fichier comporte cinq (7) onglets soit : Page titre, Sommaire, IP (indicateur de performance), PMO (plan de mise en œuvre), Graphique (indicateur de performance sous forme de graphique), DSI-2003 et DSI-2003 (véhicule). Un huitième onglet est ajouté au rapport des municipalités qui comportent un service de sécurité incendie : Accident-Incident de travail ;

ATTENDU QUE le rapport annuel 2023 An 7 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Bolton-Ouest;

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2023 An 7;

Il EST PROPOSÉ PAR Marie-Blanche Richer
APPUYÉ PAR Gilles Asselin
ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Bolton-Ouest adopte le rapport d'activités annuel 2023 An 7 en lien avec le Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC de Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC Brome-Missisquoi et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

Aucun dossier.

**12.
LOISIRS ET CULTURE**

Aucun dossier.

**13.
VARIA**

Aucun dossier.

**038-0324
14.
DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Conseil tient une deuxième période de questions au cours de laquelle les personnes assistant à la diffusion en direct peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la séance.

**039-0324
15.
LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : Loren Allen
APPUYÉ PAR : Margarita Lafontaine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE LEVER la séance. Il est 21h09.

Maïke Storks
Directrice générale et
greffière-trésorière

Eddy Witcher
Maire suppléant

ATTESTATION

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.